

**RESUME DU GT AJUSTEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE 2025-2026  
LE 22/08/2025 AU RECTORAT**

Séance présidée par l'IA-DAASEN-1D-CLG (Mme DARLAY Karine), assistée de l'IEN A (Mr EUGÈNE Philippe qui partira à la retraite ce 1<sup>er</sup> septembre)

IA-DAASEN :

Selon les remontées de l'enquête rapide du mardi 19 août 2025, il nous manquerait 1 267 élèves par rapport aux prévisions de février 2025. Ce qui est peu par rapport aux 101 000 élèves de l'académie dans le 1<sup>er</sup> degré.

Si on se réfère aux seuls effectifs d'élèves, notre académie aurait dû fermer 113 classes. Cependant, elle a décidé de conserver malgré tous ces moyens. De fait pour cette rentrée d'août aucune fermeture de classe ne se fera, sauf celle de l'école de l'Îlet à Malheur dans Mafate décidée par la mairie concernée et actée par le rectorat (la seule élève de cette école ira à l'école d'Aurère). Cependant, il est à craindre un certain nombre de fermetures de classes lors de l'étude de la carte scolaire 2026-2027 en février 2026.

Par ailleurs notre réserve de rentrée de 2,26 ETP (Emploi temps plein) a été réduite à 0,26 ETP du fait de l'annulation de la fermeture de classe élémentaire à l'EPU Ambroise VOLLARD de Saint-Louis et celle du poste MGRH au CMPP Henri WALLON de Saint-Denis décidées par le recteur après le vote de la carte scolaire en février 2025. De même qu'a été décidé, en amont de ce GT, le transfert de la classe passerelle de la Maternelle Charles ISAUTIER (Tampon 2) à la Maternelle Jules FERRY (Tampon 1).

IEN A : Cependant, nous avons eu des alertes concernant certaines écoles (certaines rejoignant celles qui avaient été posées dès l'étude de la carte scolaire en février). De fait, nous avons décidé d'effectuer, à la rentrée d'août, 15 ouvertures (provisoires) de classes :

Maternelle : 8 ETP

1. EMPU Montvert des Trois Bassins (+1)
2. EMPU Beauséjour de Sainte-Marie (+1)
3. EMPU Stella de Saint-Leu (+1)
4. EMPU Charles Emile Christ des Avirons (+1)
5. EMPU du Centre La Marine de Saint-Philippe (+1)
6. EMPU Heva de Saint-Pierre (+1)

Élémentaire : 7 ETP

7. Groupe scolaire Alix Elma (ex. Bois Blanc) de Sainte-Rose (+1)
8. EPU Beaulieu de Saint-Benoît (+1)
9. EPU Sissi Robert de Sainte-Marie (+2)
10. EPU Leconte de Lisle de Saint-Pierre (+1)
11. EPU Gabin d'Ambreville de l'Etang-Salé (+1) – transfert d'une classe de l'EPU Francis Rivière
12. EPU Champ-Fleuri de Saint-Denis (+1)
13. EPU Frédéric Joliot-Curie de La Possession (+1) – risque de ne pas ouvrir si aucun local de disponible
14. EPU Denise Salai de Saint-Benoît (+1)

Ce seront 15 contractuels qui seront affectés à l'année sur celles-ci. L'académie ne souhaite pas positionner des titulaires remplaçants sur celles-ci.

L'ouverture de classe à l'EMPU Montvert occasionnera une variation de + 0,25 de la quotité de décharge de direction et celle de l'EPU Sissi Robert une variation de + 0,50.

De fait, nous consommons 15,75 ETP de plus que permis. Ceci explique le côté provisoire de ces ouvertures de postes (le temps de cette année scolaire) et l'affectation de contractuels sur celles-ci.

Pour information : les 16 postes de remplaçants créés par l'académie ont été distribués équitablement (3 remplaçants par pôle de remplacement).

Les syndicats ont signalé tout de même des écoles à surveiller :

- EEPU Aimé Césaire de Saint-Pierre
- EMPU Les Flamboyants de Saint-Denis
- EEPU Adèle Ferrand de Saint-Paul
- **EEPU Charles Cros de Saint-Pierre**
- EEPU Saint-Leu Centre de Saint-Leu
- EPPU Bois Joli Cœur des Trois Bassins

#### INFORMATION DIVERSE : RÉSULTATS DES PROMOTIONS

- L'IA-DAASEN n'a pas pu nous donner de date pour la parution des résultats des promotions de la hors classe et de la classe exceptionnelle. Elle nous a simplement fait savoir que les services concernés (de la DPEP) étaient débordés du fait entre autres de la surcharge de travail et de l'absence de certains personnels actuellement. Et qu'elle comprend l'impatience des enseignants à ce sujet.